

SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC



Rapport d'activités

2011 – 2012

présenté à l'assemblée annuelle

le 13 juin 2012

MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN

1. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

Le service correctionnel du Québec a, au cours de l'année à l'étude, référé **44 clientes** à la Maison de transition Thérèse-Casgrain qui se répartissent de cette façon :

▪ 7 femmes en absence temporaire	164 jours-lits	occupation de 0,4 %
▪ 8 femmes en permission de sortie	377 jours-lits	occupation de 1 %
▪ 29 femmes en libération conditionnelle	3457 jours-lits	occupation de 9,4 %
▪ 7 femmes en probation avec surveillance	583 jours-lits	occupation de 1,5 %
▪ 6 femmes en sursis d'emprisonnement	385 jours-lits	occupation de 1 %
▪ 1 femme en cautionnement	365 jours-lits	occupation de 1 %

Pour toutes clientèles confondues, notre taux de réussite avec la clientèle provinciale s'élève à 92,4 %. Bien que nous avons perdu 1,4 lit en cours d'année ce qui nous amène à un contrat de 13 lits, il appert que notre taux d'occupation pour cette année atteint 14,5 %, soit 3,2 lits de plus que l'an dernier (11,3).

▪ 2007	13,70
▪ 2008	11,80
▪ 2009	10,96
▪ 2010	9,70
▪ 2011	11,30
▪ 2012	14,50

2. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

Pour l'année 2011-2012, 34 femmes sous juridiction fédérale ont cohabité au CRC pour totaliser 5151 **jours-lits** pour une moyenne annuelle de 14 % **comparativement à 17,1 %** l'an dernier. De ces 34 femmes, 4 ont **fait face à une suspension** dont 1 fut réintégrée et 1 **en liberté illégale** portant notre **taux de réussite à 89 %**.

Nous avons commencé l'année avec 13 clientes fédérales en place. En cours d'année, nous avons admis 21 clientes provenant du pénitencier de Joliette et une provenant de la communauté. Nous avons principalement reçu 9 femmes en semi-liberté pour une occupation annuelle de 2834 jours-lits, soit une diminution de 635 jours-lits comparativement à l'an dernier. Ensuite viennent 6 femmes en **semi-liberté projet pour un total de 664 jours-lits**, 5 femmes en **libération d'office avec assignation à résidence pour un total de 516 jours-lits**, 4 femmes en **libération conditionnelle totale pour un total de 457 jours-lits**, 3 femmes en **libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement pour un total de 372 jours-lits**. Puis, 3 femmes en dépannage sous l'égide d'une libération d'office ont occupé 271 jours-lits et enfin une libération d'office avec condition d'hébergement a pour sa part occupé 37 jours-lits.



▪ 2007	14,60
▪ 2008	16,70
▪ 2009	16,70
▪ 2010	20,90
▪ 2011	17,10
▪ 2012	14,00

Bilan fédéral/provincial

La somme des jours-lits occupés tant par le régime fédéral que par le service correctionnel du Québec est de 10423 pour 97 résidentes au cours de l'année soit 10 résidentes de plus, mais une diminution de 763 jours par rapport à l'an dernier.

Notre **taux d'occupation annuel fut de 28,5** ce qui représente 2,1 lits de moins face à l'année précédente, soit une diminution de 2. Par ailleurs, nous constatons une hausse du taux de **réussite**, toujours pour les deux pôles correctionnels, qui a progressé de **87,5 % à 90,5 %, soit une augmentation de 3 %**

▪ 2001	21,65
▪ 2002	23,70
▪ 2003	25,90
▪ 2004	26,00
▪ 2005	27,20
▪ 2006	28,40
▪ 2007	28,57
▪ 2008	28,70
▪ 2009	27,74
▪ 2010	30,60
▪ 2011	28,50
▪ 2012	28,50

PROGRAMME E.V.E.

VOLUME DE LA CLIENTÈLE

Durant l'année 2011-12, le programme E.V.E. a effectué **l'ouverture et/ou le suivi de 526 dossiers**. De ce nombre de femmes, environ **40 %** ont été dirigées vers l'évaluation du **programme long** et autour de **60 %** ont été orientées vers le **programme court**. Cette situation d'affluence est reliée au fait que le programme E.V.E. est unique en son genre et qu'il est progressivement connu et reconnu.

Parmi les **526 dossiers actifs**, **37** évaluations se sont soldées par un **refus** soit 7 %. Des 489 accusées admises au programme ou en voie de l'être, **64** se sont **désistées** avant de commencer le suivi, soit 12,2%. Ainsi, parmi les 425 femmes motivées à entreprendre le



suivi de groupe, **252 accusées ont pu entreprendre un suivi de groupe au programme E.V.E.** Toutefois, **6 femmes n'ont pas réussi leur suivi** par abandon ou interruption. Nous **complétons donc l'année avec 246 participantes** sur **252 ayant débuté et complété avec succès leur suivi.**

Au cours de l'année 2011-12, le programme E.V.E. a assuré la prestation de **27 suivis de groupe** dont 18 du volet court (12 participantes/groupe) et 9 du volet long (8 participantes/groupe).

Au 31 mars 2012, le programme E.V.E. dénombrait déjà **173 femmes** (admisses ou en processus de l'être) **en attente de commencer un suivi de groupe pour l'année à venir.**

Au cours de l'année, un **corridor de service** a été mis en place **pour la clientèle des Services correctionnels afin de répondre aux échéanciers des conditions et des ordonnances de leurs sentences.**

Soulignons le **projet de recherche** qui se poursuit **dans le but d'évaluer les impacts du programme E.V.E. à différents niveaux.** Nous souhaitons que les résultats de cette étude nous permettront éventuellement d'obtenir davantage de soutien financier pour assurer la pérennité de ce service particulier.

SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

L'équipe est constituée de 4 intervenantes qui offrent un suivi mensuel et bimensuel à plus de 200 femmes. Nous avons connu au cours de l'année une augmentation de la référence de 18 % pour une moyenne mensuelle de 237 dossiers.

Les clientes du programme de surveillance communautaire ont bénéficié des ateliers sur la *Gestion de la colère* et sur l'*Autonomie affective* ainsi qu'un suivi à domicile pour celles qui présentent des difficultés de mobilité pour des raisons de santé physique ou mentale. Par ailleurs, la référence aux ressources de la communauté demeure au cœur de notre approche.

La répartition des mesures de suivi reste la même. La majorité demeure la mesure de suivi en probation, ensuite le sursis et pour terminer la libération conditionnelle.

Selon les intervenantes les principales problématiques rencontrées chez la femme sont l'appât du gain, la toxicomanie et l'alcoolisme

Case load :

Évolution du case load depuis l'implantation de la loi-89

2007	192 dossiers
2008	238 dossiers



2009	225 dossiers
2010	200 dossiers
2011	200 dossiers

PROGRAMME EN MILIEU CARCÉRAL

1. – JOLIETTE

PROGRAMME DE RÉINSERTION POUR DÉLINQUANTES

Le programme de *réinsertion sociale pour délinquantes* englobe une notion élargie du programme d'*intégration communautaire* et l'approche se veut holistique. Le programme comprend 12 séances de groupe et quatre heures de rencontre individuelle par participante dans le but de répondre à des besoins plus spécifiques. Le programme a comme objectif de favoriser les changements qui mènent à un mode de vie saine et équilibrée dans la collectivité. Les participantes doivent trouver leurs points forts et leurs domaines à améliorer afin d'établir des buts pour elles-mêmes en fonction de la vision qu'elles ont de leur avenir dans la communauté. Les divers thèmes qui étaient élaborés dans le programme d'intégration communautaire restent sensiblement les mêmes.

Le programme est enrichi par l'aide et le support des agents de libération conditionnelle en communauté du bureau sectoriel Ville-Marie, de la directrice clinique du CRC Thérèse-Casgrain, d'intervenantes du CRC Expansion-Femmes de Québec et de la Société Elizabeth Fry d'Ottawa. Ces rencontres dévouées à la présentation des diverses ressources communautaires sont très appréciées par les participantes, car elles répondent à leurs nombreuses interrogations. Elles peuvent se dresser un portrait global du fonctionnement qu'elles devront adopter en collectivité. Il est bon de mentionner que ces rencontres d'information sont ouvertes à toutes les femmes de la population désireuse d'en connaître davantage sur ces ressources. Les rencontres orchestrées avec les ALC et les centres de résidence communautaire ont pu toucher près d'une quarantaine de femmes cette année.

Il n'y aura eu qu'une seule prestation.



Tableau comparatif annuel		
Année	Nombre de prestations	Nombre de participantes
2003	2	6
2004	5	27
2005	4	23
2006	4	24
2007	4	22
2008	1	6
2009	2	15
2010	2	12
2011	4	17
2012	1	4
Total	29	156

SÉANCE INITIALE (PRSD)

Dans le programme de *Réinsertion sociale pour délinquantes*, une séance initiale est donnée aux nouvelles détenues dès leur arrivée à l'établissement Joliette. Cette rencontre, divisée en deux journées de 2 h 30 chacune, a pour but de présenter le programme de réinsertion sociale aux nouvelles arrivées afin de les sensibiliser à une meilleure préparation de leur mise en liberté. Le matériel nécessaire pour la prestation de programme, principalement le plan de réinsertion sociale, est distribué de sorte que les participantes puissent commencer à travailler sur leur plan de mise en liberté dès leur arrivée. Elles doivent avoir trouvé leurs points forts ainsi que les aspects qu'elles souhaitent améliorer avant le commencement du programme.

Entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, une séance initiale en français a été offerte. 8 femmes se sont présentées à la séance d'information et 8 femmes ont accepté de suivre le programme.



SÉANCE INITIALE PARTICIPATION 2011-2012				
Année	Date	Inscriptions	Abandon/ Retrait	Réussite
2011-2012	1 prestation de groupe	8	0	8

Une seule prestation francophone aura été offerte au cours de l'année. Ceci s'explique par le fait que des changements au niveau du personnel du Service correctionnel du Canada ont retardé la tenue des séances initiales, ainsi que la prestation du programme; aucun nouvel agent n'ayant été formé pour assurer la prestation du programme.

TEMPS D'ARRÊT

Le programme *Temps d'arrêt* est un service individualisé qui s'adresse aux femmes ayant fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle. Ce programme offre à la participante support et suivi, notamment durant la période d'attente de l'audience de la Commission nationale des libérations conditionnelles. En plus d'assurer un lien entre les différents intervenants (ALC de l'Établissement, ALC en communauté, IPL), il permet de revoir avec la participante les circonstances entourant la suspension, les raisons de l'échec, travailler à sa responsabilisation ainsi qu'à l'identification de ses besoins. Celle-ci est amenée à élaborer et consolider un plan d'action réaliste et adapté à sa situation. Il s'agit également de préparer l'audience postsuspension, s'il y a lieu, et d'offrir un accompagnement dans la réintégration et la façon d'envisager le retour au pénitencier.

Ce rapport annuel fait état de la participation pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012. Au cours de l'année, 13 références ont été soumises et 8 femmes ont été assignées au programme *Temps d'arrêt*. Une diminution du nombre de références est observable comparativement à l'an dernier où nous avons eu un total de 25 références et de 16 suivis. Cette diminution est tributaire du peu de cas suspendus au cours de l'année.



TEMPS D'ARRÊT Comparatif de participation annuelle			
Année	Références	Refus	Suivis
2002-2003	10	3	7
2003-2004	22	2	20
2004-2005	25	9	16
2005-2006	33	7	26
2006-2007	22	6	16
2007-2008	15	5	10
2008-2009	24	15	9
2009-2010	32	16	16
2010-2011	25	9	16
2011-2012	13	5	8
Total	231	77	154

FORMATION DE L'ÉQUIPE PAIRES AIDANTES

Ce programme national permet à certaines femmes sélectionnées d'être sensibilisées et formées sur plusieurs problématiques afin d'être en mesure d'intervenir auprès de leurs codétenues. Ce service permet aux femmes de ventiler auprès de quelqu'un de confiance sans avoir peur de représailles. À quelques exceptions près, il s'agit d'un service confidentiel.

Une sélection rigoureuse des candidates a dû être effectuée entre l'équipe de gestion de cas de l'établissement et l'intervenante de la SEFQ afin d'assurer la qualité du service de soutien. Six femmes ont été rencontrées afin de répondre à une entrevue de sélection et ainsi valider leurs intérêts. De ce nombre, quatre ont entamé la formation, dont une provenant de l'unité de garde en milieu fermé (UGMF).

La formation intensive de l'*Équipe de Paires Aidantes* s'est échelonnée sur une période de près de trois mois, à raison de deux matinées par semaine, soit du 20 septembre au 12 décembre 2011, pour un total de 21 séances. Les candidates sont appelées à assister à différents ateliers dans le but d'être formées sur diverses thématiques. La majorité des ateliers ont été dispensés par la coordonnatrice du programme, tandis que certaines séances ont nécessité la participation d'invités interne et externe.



L'actualisation de cette formation a nécessité énormément d'implication. Bien qu'un manuel pour la coordonnatrice de ce programme existe, le contenu est relativement pauvre et les activités suggérées sont peu adéquates, ce qui a augmenté la charge de travail de l'intervenante de la SEFQ.

COORDINATION DES BÉNÉVOLES

Pour 2011-2012, les bénévoles étaient au nombre de 29, dont 7 hommes et 22 femmes.

Le recrutement s'effectue par le biais d'un système de réseautage de la part des employés et des bénévoles. Et souvent, ce sont les gens eux-mêmes qui téléphonent pour obtenir de l'information en vue de devenir bénévoles. Une attention particulière est portée au recrutement de bénévoles de diverses origines ethniques qui seraient en mesure d'apporter une certaine diversité culturelle aux femmes de l'Établissement.

Nous retrouvons une vingtaine d'activités régulières différentes nécessitant la participation d'une quinzaine de bénévoles. Ces activités sont subdivisées en quatre catégories :

- Spirituelles : célébrations eucharistiques, célébration de la parole, Témoins de Jéhovah, méditation, Femmes et bible.
- Artisanales : tricot et broderie.
- Relation d'aide : réunions AA, réunions GA, programme « mère-enfant » (un samedi mensuellement), maman me raconte et zoothérapie.
- Les accompagnements.

Activités occasionnelles

De plus, des activités ponctuelles s'ajoutent occasionnellement selon les besoins. L'aide à l'impôt et les escortes s'inscrivent dans cette catégorie d'intervention.

Activités particulières

Cette catégorie d'activités regroupe les différents événements organisés pour les femmes : volley-ball, pièce de théâtre, fabrication de chocolat, conférences, rencontres du documentaire de Montréal (RIDM), foire multiculturelle, par exemple.

Option-Vie

Le programme Option-Vie à l'Établissement Joliette a souffert de l'absence d'intervenante. De plus, le Service correctionnel du Canada annoncé dernièrement l'abolition de ce programme pour août 2012.

Ruth 12-5-23 11:11

Supprimé:

2. – TANGUAY

Préparation à la sortie Sensibilisation en toxicomanie

Toutes les prestations prévues au calendrier ont été dispensées, soit 9 programmes de *Préparation à la sortie* et 8 programmes de *Prévention de la rechute en toxicomanie*. Pour les 12 mois de prestations de services de l'année 2011-2012, 159 femmes se sont inscrites aux programmes de *Préparation à la sortie* (93) et de *Prévention de la rechute en toxicomanie* (66).

Depuis avril dernier, nous avons assuré un total de 17 prestations de programmes, c'est-à-dire 54 jours totalisant 270 heures d'animation de groupe et 5 heures de rencontres individuelles.

Gestion de la colère à Tanguay

Pour l'année 2011-2012, 77 femmes au total se sont inscrites aux ateliers, pour une capacité de 84. Les femmes ont complété avec succès dans 96 % des cas (70). Notons que les résultats, tant au niveau des inscriptions qu'au niveau de l'assiduité, demeurent constants au fil des années, nous reflétant la satisfaction et l'appréciation de la clientèle envers ce service.

Nous avons au total consacré 323,25 heures au programme. Ce qui représente 169,25 heures d'animation de groupe, 84 heures de rencontres individuelles et 70 heures de préparation. De plus, nous offrons le programme au secteur C2 qui accueille les femmes aux prises avec des difficultés au plan de la santé mentale.

GESTION DE LA COLÈRE EN EXTERNE

Pour la période du mois de juin 2011 au mois de mai 2012, 47 femmes (42 francophones et 5 anglophones) ont communiqué avec nous pour obtenir des renseignements sur le programme. Parmi ces 47 demandes, 32 personnes se sont finalement inscrites (30 francophones et 2 anglophones) au programme de gestion de la colère. Il y a eu une augmentation significative du nombre de demandes d'information au programme comparativement à l'année précédente.

32 femmes au total se sont inscrites au programme de groupe pour une capacité de 28, ce qui représente un taux d'inscription de 114 %. Parmi ces 32 inscriptions au programme, 20 femmes ont complété le programme. 19 femmes provenaient de la communauté et 11 résidaient au CRC Thérèse-Casgrain



PROGRAMME RÉSEAU DE BÉNÉVOLES **POUR LES FEMMES SOUS SENTENCE FÉDÉRALE**

Durant la période du 1^{er} octobre 2011 au 31 mars 2012, nous avons bénéficié de la présence et des prestations de 5 bénévoles qui ont rendu service auprès de la clientèle fédérale et provinciale. Ces bénévoles ont, au cours de l'année, fait 10 accompagnements individuels et 4 bénévoles ont participé à différentes activités de groupe destinées aux femmes de la Maison Thérèse-Casgrain.

Des activités de recrutement ont été effectuées au cours de cette période en collaboration avec le SCC. Les bénévoles ont fait l'objet de deux activités de remerciement soit la soirée de Noël organisée par la Société Elizabeth Fry du Québec et la soirée de reconnaissance organisée par le District Montréal métropolitain.

RÉGIONALISATION

1- CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS

Nous avons interrompu nos services d'hébergement en avril 2010, depuis cette période nous recherchons un immeuble qui nous permettrait d'offrir à nouveau des services d'hébergement aux judiciairisées de l'Outaouais. Nous n'avons jusqu'à maintenant pas trouvé l'immeuble qui nous conviendrait en raison de la rareté des immeubles à vendre et les difficultés liées au zonage.

Les services externes

Nous sommes intervenues auprès de 176 femmes au cours de la période visée dont 141 sont judiciairisées et 35 ne le sont pas.

La ressource a aidé des femmes qui présentaient des besoins aux niveaux suivants : isolement, gestion de la colère et des émotions, violence conjugale, toxicomanie, tendances suicidaires, problèmes de santé physique ou mentale, style de vie malsain, dépendance affective, habiletés sociales et parentales, pauvreté et précarité des revenus, absence de discipline de vie, faible estime de soi en tant que femme et/ou mère, problèmes avec les Centres Jeunesse de l'Outaouais, manque d'information concernant leurs droits et les ressources disponibles pour leur venir en aide.

Surveillance communautaire

Nous avons assuré la surveillance communautaire de 139 femmes au cours de la période visée, comparativement à 130 femmes l'année précédente, soit une

augmentation de 7 %. De ces 139 femmes, 107 étaient en probation, 32 étaient en sursis et 1 était en libération conditionnelle. La moyenne mensuelle se situe à 79 suivis de femmes pour la période visée, soit une moyenne de 61 femmes en probation, 16 femmes en sursis et 1 femme en libération conditionnelle. Nous avons dépassé la charge de cas prévue à notre contrat avec les services correctionnels. Veuillez noter que nous avons toutefois obtenu une augmentation de notre charge de cas à l'hiver 2011 soit de 66 à 72 dossiers.

Programme Entraide Vol à l'Étalage (E.V.E.)

Au cours de l'année 2011-2012, nous sommes intervenues auprès de 28 femmes. Du nombre de femmes référées, 21 l'étaient pour une première infraction et 7 comme récidivistes. Au total, 9 femmes se sont inscrites au programme long pour la période visée et 12 au programme court. Nous avons également évalué 7 femmes qui sont toujours sur la liste d'attente en vue de participer à un programme futur. Nous tenons à préciser que nous consacrons du temps à la rédaction des lettres d'admissibilité et aux attestations de suivi sans compter les entretiens téléphoniques avec les clientes et les référents. De plus, nous accompagnons généralement les participantes lors de leur comparution à la cour dans la mesure du possible.

Programme Gestion de la colère et des autres émotions

Au total, 21 femmes se sont inscrites au programme, 9 l'ont complété avec succès. Parmi les participantes, 11 étaient référées par les Centres jeunesse de l'Outaouais, les autres étant en attente d'une sentence ou déjà sous une mesure correctionnelle. Nous souhaitons d'ailleurs obtenir du financement complémentaire de la part de l'Agence de la santé et des services sociaux pour permettre à un plus grand nombre de femmes faisant partie de cette population cible, de recevoir ce service.

Nous avons également travaillé en collaboration avec Sylvie Frigon et l'Association des Écrivains franco-ontariens dans le cadre du programme gestion des émotions. Le but étant de permettre aux femmes de s'exprimer par l'entremise de l'écriture. Les écrits récoltés pourront faire partie d'un recueil d'écriture qui sera publié dans les années à suivre, et ce, dans le but de démystifier la question de la criminalité féminine. Neuf femmes ont participé à ce projet de créativité et d'expression pendant trois semaines, sous la direction de Sylvie Frigon, professeure à l'Université d'Ottawa, et d'Alberte Villeneuve-Sinclair, écrivaine, accompagnées de Valérie Descroisselles-Savoie, intervenante de la Société Elizabeth Fry du Québec. Les femmes ont participé à 4 rencontres d'une durée de 3 h dans le but d'écrire des textes et développer leurs habiletés d'expression. Les femmes ont su créer des textes poétiques ou des récits afin de partager leurs expériences passées et exprimer leurs émotions vécues.

Ateliers thématiques « Un pas vers l'autonomie »

En tout, cinq ateliers ont été offerts pendant la période visée ce qui totalise 14 heures. Au total, 23 femmes ont participé aux ateliers thématiques.

Établissement de détention de Hull

Au total, nous avons offert 16 ateliers thématiques à la détention auprès de 22 femmes incarcérées pour un total de 32 heures d'intervention. Les différents thèmes abordés étaient l'autonomie affective, l'estime de soi, les besoins et le réseau social, la gestion de la colère, la pensée positive, la prévention de la récidive, les ressources de la communauté, etc.

Accompagnement aux différentes cours

Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais offre différents services aux femmes appelées à comparaître devant les tribunaux : accueil, information sur le système judiciaire, accompagnement, réconfort, écoute et support.

Au cours de la période visée, nous avons effectué 30 accompagnements à la Cour du Québec.

CENTRE ELIZABETH FRY DE LA MAURICIE

Le centre a fermé ses portes en août 2011 après plus de dix ans d'activités à la suite de la décision des Services correctionnels du Québec de diminuer notre financement. Dans ce contexte, nous n'étions plus en mesure de maintenir les services dans cette région.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE REPRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Société Elizabeth Fry du Québec (SEFQ) est présente sur différents comités de travail en justice pénale via sa directrice générale : Conseil d'administration de l'ASRSQ, Comité politique de l'ASRSQ, Table de prestation de services, Table opérationnelle de Montréal, Comité consultatif de la Société de criminologie, Comité consultatif des citoyens de l'Établissement Joliette, Conseil d'administration de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) et représentante pour l'ACSEF des questions de défense de droits pour la région du Québec.

Les livres *Les femmes et la justice pénale* et *Temps d'agir ont* été lancés et diffusés au printemps 2011 dans le cadre de l'exposition *Agir par l'imaginaire*.

L'exposition *Agir par l'imaginaire* s'est déroulée au printemps 2011 où plus de mille personnes ont visité l'exposition. Les médias nous ont offert une couverture exceptionnelle et de nombreuses personnes ont participé à nos ateliers thématiques.



Nous avons ouvert un compte Facebook afin de rejoindre un plus grand nombre de citoyens et de les sensibiliser sur des dossiers qui nous préoccupent.

Nous avons fait une conférence à l'Université de Montréal dans le cours Femmes et criminalité afin de sensibiliser les étudiants à la réalité des femmes judiciarisées.

Nous avons travaillé en collaboration avec la Ligue des droits et libertés et de l'ASRSQ à organiser une activité de sensibilisation aux impacts des changements législatifs proposés dans C-10.

Nous avons participé à titre de conférencières à la tournée des Tables rondes sur la réinsertion sociale organisées par l'ASRSQ sur la question de l'intégration sociale des personnes incarcérées.

Nous avons témoigné dans la vidéo de l'ASRSQ sur diverses questions liées à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes dans le cadre du 50^e anniversaire de l'association.

Nous avons organisé une porte ouverte auprès des agents de probation de la région de Montréal afin de les informer sur nos programmes et nos activités.

Nous sommes intervenus auprès des Services correctionnels du Québec concernant les conditions de détention des femmes purgeant une sentence intermittente à Tanguay. À cet effet, nous avons rencontré la sous-ministre de la Sécurité publique le directeur des Services correctionnels de la région de Montréal.

Nous sommes les mandataires de l'ACSEF concernant les droits des femmes sous sentence fédérale. À ce titre, nous avons rencontré la direction de l'Établissement Joliette à plusieurs reprises ainsi que les femmes qui y résident et participé aux rencontres nationales sur la défense de droit de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry.

Ruth Gagnon
Directrice générale